



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli ou l'application ameli pour smartphone

Caisse d'assurance maladie de l'Hérault 29, cours Gambetta
34934 MONTPELLIER CEDEX 9

M. THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/08/2024 au 31/08/2024 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte. Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

vos remboursements de soins

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958 maladie réf 2580 2422110000604				
07/08/2024	SOINS DENTAIRES (SDE) A noter : Pour les prestations figurant ci-après vous n'avez pas réglé directement votre professionnel, les participations forfaitaires, les franchises ou les majorations hors parcours coordonné n'ont donc pas été payées. C'est pourquoi elles sont prélevées de manière différée sur ce remboursement.	65,50	65,50	60 %	39,30
10/07/2024	PHARMACIE pour THIBAUT né(e) le 06/02/58		(2413217788)		-6,00

le 09/08/2024 : 33,30 euro(s)



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli
ou l'application ameli pour smartphone

Caisse d'assurance maladie de l'Hérault 29, cours Gambetta
34934 MONTPELLIER CEDEX 9

M. THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/08/2024 au 31/08/2024 .

Le remboursement des sommes que vous avez avancées est d'ores et déjà effectué sur votre compte.
Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme
complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

pour information

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958 maladie réf 2540 2422740000933				
12/08/2024	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT ACTE D IMAGERIE Sect1 (ADI) participation forfaitaire à retenir (PFT)	69,00	69,00	70 %	48,30 -2,00
12/08/2024	PARCOURS COORDONNE - MEDECIN CORRESPONDANT ACTE D IMAGERIE Sect1 (ADI)	0,75	0,75	70 %	0,53
	réglé le 16/08/2024 au destinataire CASSAN JACQUES : 48,83 euro(s)				
	maladie réf 3984 2422710000688				
12/08/2024	FORF.TECH.REDUIT (FTR)	73,94	73,94	100 %	73,94
	réglé le 16/08/2024 au destinataire GIE IRM DU BITERROIS SITE CL ST PRIVAT : 73,94 euro(s)				
	maladie réf 2590 2421840001997				
24/06/2024	AUTRES APP. LPP (AAR)	31,16	31,16	60 %	18,70
08/07/2024	AUTRES APP. LPP (AAR)	31,16	31,16	60 %	18,70
	réglé le 06/08/2024 au destinataire ORKYN PHARMADOM : 37,40 euro(s)				